

Agent(e) de bio-nettoyage

Réaliser des opérations de bio-nettoyage des surfaces et des locaux de l'établissement et vérifier, au moyen d'autocontrôles, la qualité des travaux effectués en appliquant les instructions relatives au bio-nettoyage, afin de participer à la lutte contre les infections nosocomiales.

QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

HYGIÈNE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 3 (CAP, BEP)

CODE MÉTIER

30F30

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Approvisionnement en produits, en matériels, dans son domaine
- Contrôle et suivi de la propreté des locaux, dans son domaine d'activité
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Évacuation des déchets de diverses natures
- Nettoyage et entretien des locaux et des outils, spécifiques à son domaine d'activité
- Recueil/collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- Renseignement de documents, de fichiers (fiches d'activité, de traçabilité, etc.)
- Vérification/contrôle du fonctionnement et essais de matériels, équipements/des installations spécifiques à son domaine

SAVOIR-FAIRE

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques/particulières, dans son domaine de compétence
- Appliquer le dosage et la dilution des produits relatifs à son domaine de compétence et telles qu'indiquées dans les protocoles
- Évaluer, choisir, utiliser les produits et/ou matériaux nécessaire à la pratique de son métier
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Lire et utiliser une notice, dans son domaine de compétence
- Organiser et optimiser le stockage physique des produits, des matériels dans son périmètre d'activité
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau

CONNAISSANCES REQUISES

- Bio-nettoyage et hygiène des locaux (43403)
- Géographie et topographie de l'établissement (43434)
- Gestes et postures - manutention (43491)
- Hygiène hospitalière (43403)
- Matériel d'hygiène et de prévention des infections nosocomiales (43403)
- Nettoyage-désinfection (42093)
- Prévention des infections nosocomiales (43403)
- Produits de nettoyage et de désinfection (43403)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : E3C/12 Chargé ou chargée de propreté des locaux](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2007-1188 du 3 août 2007](#)

FORMATION

CAP Agent de propreté et d'hygiène

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3 (CAP, BEP)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 23 décembre 2013 portant création de la spécialité « agent de propreté et d'hygiène » du certificat d'aptitude profess](#)

RÉPERTOIRE

- [RNCP24655](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale et continue
 - Apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - VAE
-

ADMISSIBILITÉ

Après une 3^{ème} générale ou technologique

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

PROGRAMME

Durée : 2 ans

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Unités professionnelles

- UP1 Techniques d'entretien courant
- UP2 Techniques de remise en état
- UP3 Techniques de bionettoyage

Unités d'enseignement général

- UG1 Français, histoire-géographie et éducation civique
- UG2 Mathématiques sciences physiques et chimiques
- UG3 Education physique et sportive
- UF Épreuve facultative : Langue vivante

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

14 semaines sur un cycle de 2 ans

Les PFMP s'effectuent dans des organisations (entreprises, collectivités...) dont les activités spécifiques par secteur sont :

- Propreté : Entreprises de propreté intervenant dans des entreprises ou services commerciaux, administratifs,

industriels, sportifs, culturels, transports collectifs... Services de propreté des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs...) ou des entreprises

- Hygiène en zone à risques : Entreprises de propreté intervenant en zones à risques, Services d'hygiène des locaux des établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires, de balnéothérapie, cliniques vétérinaires... Services d'entretien des industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques...

L'une des PFMP au moins aura lieu dans le secteur « Hygiène en zone à risques ».

Les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu la moyenne générale et la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20.

STATUT ET ACCÈS

Corps des agents de services hospitaliers qualifiés

STATUT DANS LA FPH

Catégorie C

Grades

- Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale (11 échelons)
 - Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure (12 échelons)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Inscription sur une liste d'aptitude

Liste établie dans chaque établissement après examen des dossiers de candidatures par une commission (composée d'au moins trois membres, dont un au moins est extérieur à l'établissement, nommés par le directeur organisateur du recrutement) et une audition publique

Conditions

- Pas de conditions de titres ou de diplômes
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

Condition

- Etre fonctionnaire dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie C
-

Dispositif PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat)

Quota : 20 % des postes ouverts

ÉVOLUTION DANS LA FPH

Au grade d'agent de services hospitaliers qualifié de classe supérieure

Inscription au tableau annuel d'avancement établi après une sélection par examen professionnel

Conditions

- Avoir atteint le 4ème échelon
- Compter au moins 3 ans de services effectifs dans le grade

OU

Inscription au tableau annuel d'avancement établi au choix dans chaque établissement par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

Conditions

- Avoir atteint le 6ème échelon
- Compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade

OU

Combinaison des deux voies d'inscription

Au grade d'accompagnant éducatif et social

Après une sélection professionnelle

Conditions

- Compter au moins 8 ans d'ancienneté dans le grade d'agent des services hospitaliers qualifiés
- Avoir validé la formation préparant aux fonctions d'accompagnant éducatif et social

Quota : 25 % au plus des recrutements effectués dans l'année dans le grade d'accompagnant éducatif et social

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Relations professionnelles

- Tous services hospitaliers (secteurs soins, administratif, circulation) dans lesquels les agents de bio-nettoyage exercent leurs fonctions
- service d'hygiène hospitalière pour les conseils sur les pratiques professionnelles

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Résidence de personnes âgées (EHPAD)

Conditions

- Travail en horaires décalés (de nuit), par roulement, les fins de semaine et jours fériés
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Agent(e) d'entretien
- Agent(e) hospitalier
- Agent(e) de nettoyage
- Agent(e) d'entretien polyvalent
- Agent(e) de service hospitalier (ASH)

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Ambulancier\(ère\)](#)
 - [Aide-soignant\(e\)](#)
 - [Auxiliaire de puériculture](#)
 - [Brancardier\(ère\)](#)
 - [Aide médico-psychologique \(AMP\)](#)
 - [Agent\(e\) de stérilisation](#)
 - [Agent\(e\) de logistique](#)
 - [Agent\(e\) de blanchisserie](#)
 - [Agent\(e\) de restauration et d'hôtellerie](#)
 - [Encadrant\(e\) du bio-nettoyage](#)
-

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
-